

nuer à vivre sur ces réserves, et je crois que nous devrions savoir ce que font ces commissaires pour l'argent qu'ils reçoivent. Combien de réserves a-t-on mises de côté l'an dernier ? Où a-t-on fait la délimitation ? Pour quels Sauvages ? Quel progrès a-t-on accompli ? M. O'Reilly n'a-t-il fait que toucher son salaire et attend-t-il que le gouvernement provincial consente à accepter ces réserves ?

M. SHAKESPEARE : Est-ce que ces écoles industrielles doivent être mises sous le contrôle d'une dénomination religieuse quelconque ?

Sir JOHN A. MACDONALD : Non, je ne le pense point. Je crois que ces écoles industrielles de la Colombie-Anglaise doivent avoir un caractère séculier. Dans le Nord-Ouest les choses étaient autres. Il y a un grand nombre de bandes de Sauvages qui étaient chrétiennes-catholiques. A Qu'Appelle, par exemple, les Sauvages chrétiens sont tous catholiques. Nous y avons une école industrielle pour les deux sexes, sous la direction du Père Hugonnard. Puis nous avons au pied des montagnes Rocheuses une école confiée à la direction du Père Lacombe. A Battleford, nous avons une école protestante sous la direction du révérend M. Clark ministre de l'église anglicane. Cependant, ce n'est sous aucun rapport une école protestante ; elle est ouverte à tous. Le fait est que M. Clark était là dans le temps et qu'il enseignait les Sauvages. Il est fort estimé d'eux et il connaît bien la langue, de sorte que virtuellement c'est une école protestante ouverte à tous. Puis il y a une école industrielle sous la direction de la conférence méthodiste récemment établie, et il y a aussi une école presbytérienne. C'est dans le Nord-Ouest, car les diverses missions de ces différentes dénominations s'y sont établies ; elles ont fait beaucoup de convertis et naturellement les écoles industrielles sont tombées entre leurs mains. Autant que je puis l'apprendre, il n'en est pas ainsi dans la Colombie-Anglaise. Les deux écoles sur la terre-ferme et celle de l'île vont être séculières. S'il arrivait qu'un ministre d'une dénomination particulière aurait des aptitudes spéciales pour être maître d'une école industrielle, il serait nommé, le fait qu'il appartient au clergé ne serait pas une raison pour l'empêcher d'être nommé.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : L'honorable premier ministre n'a pas répondu à la question du député de Bothwell au sujet de ce qu'a fait M. O'Reilly. N'est-il pas vrai que M. O'Reilly, a été rendu incapable de travailler par suite d'un accident qui lui est arrivé il y a deux ou trois ans ?

Sir JOHN A. MACDONALD : C'est tout à fait vrai.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : N'a-t-il pas été incapable de travailler depuis ?

Sir JOHN A. MACDONALD : Non, il travaille maintenant. M. O'Reilly a subi un très grave accident, et l'on a cru un certain temps qu'il serait invalide pour toute la vie. Cependant, grâce à la vigueur de sa constitution, il a survécu à ce sérieux accident. Avant ce temps il avait fait assez d'arpentages, de sorte qu'il pouvait attendre que les arpenteurs eussent fini leurs travaux sur les terres. Il est maintenant complètement rétabli, et j'espère qu'il va continuer à accomplir cette besogne. Voici la raison pour laquelle je désire qu'il le fasse : il sait plaire au gouvernement de la Colombie-Anglaise et peut toujours lui faire approuver ce qu'il fait grâce à ses manières et à son aptitude pour cette œuvre, il sait plaire aux tribus indiennes.

M. MILLS (Bothwell) : Je voudrais avoir certains renseignements de l'honorable premier ministre au sujet des réserves de la Colombie-Anglaise—celle de Metlakatla, ci-devant soumise au contrôle de M. Duncan. J'ai appris que M. Duncan a eu des malentendus avec son évêque, et que M. Duncan, qui est peut-être celui de tous les blancs qui a le mieux réussi dans sa manière de traiter les Sauvages, a eu ces

M. MILLS (Bothwell)

derniers de son côté dans cette dispute, et que ces peuplades parties d'un état de barbarie, soit devenues, comparées aux Sauvages des environs, laborieux et économes, qu'ils ont vécu par eux-mêmes et sans avoir besoin du gouvernement. J'ai appris que le gouvernement est intervenu et qu'il a pris parti contre les Sauvages et M. Duncan et pour l'évêque, qu'on s'est emparé de la propriété à laquelle les Sauvages prétendaient avoir droit dans cette localité et que le gouvernement provincial a été autorisé à transférer cette propriété, avec le consentement du premier ministre, à d'autres personnes, et que la conséquence est que l'on prend des arrangements pour envoyer volontairement ces Sauvages dans une partie du territoire de Washington aux Etats-Unis, afin de les soustraire à la surveillance domageable du gouvernement et à celle de l'évêque épiscopalien de l'endroit. Il y a une autre réserve dans cette province—et je le mentionne toutes les deux aujourd'hui afin de faciliter la besogne du premier ministre—celle qui se trouve dans le voisinage immédiat de la ville de Victoria. Certaines gens désiraient beaucoup obtenir possession de cette réserve et déplacer les Sauvages pour les envoyer dans une autre partie de l'île Vancouver et les mettre en possession d'une propriété de bien moindre valeur que celle qu'ils occupent actuellement. On sait—je crois que le député de Victoria sait—que cette réserve située dans le voisinage immédiat de Victoria a particulièrement de la valeur, et j'apprends que cette propriété a été transférée, ou est sur le point de l'être, à certaines personnes pour une fraction seulement de sa valeur réelle, et que les Sauvages, contrairement à leur désir, sont pressés d'accepter une propriété située dans un autre endroit à la place de celle sur laquelle ils sont depuis longtemps dans le voisinage immédiat de la ville de Victoria. L'honorable premier ministre peut nous dire, au sujet de ces deux affaires, quelle est la véritable situation.

Sir JOHN A. MACDONALD : Pour ce qui est de Metlakatla, l'arpentage a été fait il y a quelques années, par M. O'Reilly. Je crois qu'il a été fait sur une échelle tout à fait libérale, et jusqu'à ces dernières années on n'y a aucunement objecté. Il y a une question qui a surgi et à laquelle le gouvernement n'a absolument rien à voir. Il s'agit du titre de propriété d'environ deux acres de terrain à Metlakatla réclamés par l'église anglicane—je suppose que l'évêque peut en être considéré comme le représentant. J'ignore ce que dit la loi à ce sujet, mais ce titre est reconnu par le gouvernement de la Colombie-Anglaise ; il dit que l'église anglicane a droit à la propriété de ces deux acres de terre qui sont disputés par M. Duncan, qui se donne comme le représentant des Sauvages de Metlakatla. C'est une question dont nous ne pouvons point nous mêler.

M. MILLS (Bothwell) : Dans tous les cas ce sont les Sauvages qui ont construit l'église.

Sir JOHN A. MACDONALD : Eh bien, les Sauvages ont bâti l'église, mais il y a actuellement division entre les Sauvages eux-mêmes. Il y a à Metlakatla une minorité considérable de Sauvages qui appartiennent à l'église anglicane et qui ne suivent pas M. Duncan. M. Duncan, et la majorité peut-être, agissant sous l'empire de l'idée du droit, ont empiété sur cette propriété. Le gouvernement provincial a protégé les droits des propriétaires de ces deux acres. Nous n'avons absolument rien à faire à cela.

M. MILLS (Bothwell) : Le premier ministre veut-il dire que le gouvernement de la Colombie-Anglaise a donné le titre de propriété de ces deux acres ?

Sir JOHN A. MACDONALD : On croit que le titre a été donné par le gouverneur Douglas. M. Duncan s'est d'abord rendu dans cet endroit comme lecteur laïque de la société de mission. C'est un homme de grand mérite, d'un grand talent administratif, d'un grand enthousiasme, et j'apprends et crois qu'il a rendu de grands services aux Sauvages de